

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 12 MARS 2018 : DELIBERATION N° 15

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par **Claudine LATOUCHE**

☎:03.27.53.75.32

Réf. : **CL / I TOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 5 MARS 2018

L'an deux mille DIX-HUIT le DOUZE MARS à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - N.REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - F. JOURDAIN - J.PAQUE - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - A.NEZZARI - P.MACQ - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCILO - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - F. TRINCARETTO - J-Y.HERBEUVAL - M-P.ROPITAL - F.FEKIH - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - I FRATINI - L.A.DE BEJARRY

EXCUSE(S) AYANT DONNE POUVOIR :

Marie-Christine MORETTI (à Yves ZUMSTEIN)

Christian DEMUYNCK (à Nicolas LEBLANC)

Patricia REMIENS (à Jeannine PAQUE)

Corine DEMOUSTIER (à Arnaud DECAGNY)

Frédéric LEFEBVRE (à Stéphanie LOCCOCIOLO)

Naëlle TAJDIRT (à Samia SERHANI)

Fatiha FEKIH (à Nathalie MONTFORT)

Valérie ZATAR (absente de la question 1 à 4 : pouvoir donné à Marie-Pierre ROPITAL et présente à partir de la question n° 5 : budget primitif)

EXCUSE(E)S :

Jean-Yves HERBEUVAL - Christophe DI POMPEO - Xavier DUBOIS

ABSENT(E)S :

Abdelhakim NEZZARI

Louis-Armand DE BEJARRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Nicolas LEBLANC

OBJET N° 9 : Réajustement de l'autorisation de programme n°46 - Programme d'investissements Parc Animalier

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment :

- l'article L2311-3 relatif aux dotations budgétaires,

- l'article R2311-9 relatif aux autorisations de programme et aux crédits de paiement,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n° 42 du 26 avril 2017 actant de la Création de l'autorisation de programme n°46 - Programme d'investissements Parc Animalier.

Considérant que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP),

Considérant que cette procédure permet à la Ville de ne pas faire supporter à son budget annuel l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais seulement les dépenses à régler au cours de l'exercice,

Considérant que cette procédure permet de mettre en œuvre la pluri annualité des investissements publics, en respectant les principes budgétaires tout en renforçant la sécurité des engagements vis-à-vis des tiers,

Considérant que lors de sa séance du 26 avril 2017, l'assemblée délibérante a décidé la création de l'autorisation de programme et de crédits de paiement n°46 - Programme d'investissements Parc Animalier.

Que le montant, ainsi que les crédits de paiement, étaient présentés comme suit :

Autorisation de programme	N° AP	N° OPERATION	MONTANT DE L'AP	CREDITS DE PAIEMENTS 2017	CREDITS DE PAIEMENTS 2018	CREDITS DE PAIEMENTS 2019
Programme d'investissement Parc Animalier	46	2017001	1 500 000,00	621 700,00	500 000,00	378 300,00

Mais considérant que les dépenses de 2017 ayant été inférieures aux prévisions ci-dessus,

Qu'il convient en conséquence de réajuster l'autorisation de programme et ses crédits de paiement.

Par ces motifs, il est demandé au Conseil Municipal :

- d'accepter les modifications suivantes :

Autorisation de programme	N° AP	N° OPERATION	MONTANT DE L'AP	CREDITS DE PAIEMENTS 2017	CREDITS DE PAIEMENTS 2018	CREDITS DE PAIEMENTS 2019
Programme d'investissement Parc Animalier	46	2017001	1 500 000,00	6 340,00	850 000,00	643 660,00

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Accepte** les modifications reprises ci-dessous :

Autorisation de programme	N° AP	N° OPERATION	MONTANT DE L'AP	CREDITS DE PAIEMENTS 2017	CREDITS DE PAIEMENTS 2018	CREDITS DE PAIEMENTS 2019
Programme d'investissement Parc Animalier	46	2017001	1 500 000,00	6 340,00	850 000 ,00	643 660,00

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,



Arnaud DECAGNY

